

# **GUIDE PRATIQUE** **de l'enseignement des** **langues étrangères**



## **PRÉSENTATION GÉNÉRALE**

Au travers de ce guide pratique vous trouverez les informations concernant l'organisation et le fonctionnement des enseignements des langues étrangères à l'ENS Rennes.

### **Anglais**

L'anglais est devenu, aujourd'hui, un instrument de communication indispensable. Une bonne maîtrise de cette langue est non seulement nécessaire pour réussir ses études et s'épanouir dans son futur métier mais aussi vitale pour ceux qui ambitionnent de travailler auprès des organismes internationaux à l'étranger.

C'est pourquoi les cours d'anglais sont obligatoires pour les élèves de première et deuxième années d'études à l'ENS Rennes. Le niveau B2 (CECRL : Cadre Européen commun de référence pour les langues) est requis mais pas obligatoire pour l'obtention du diplôme de l'ENS Rennes. Ceci est évalué par le biais des certifications linguistiques telles que le TOEIC, le TOEFL, le CLES, le IELTS etc. Des formations spécifiques en anglais sont organisées pour les élèves qui préparent l'agrégation en mathématiques et en mécanique, les doctorants et le personnel de l'école.

### **Langues optionnelles**

Des cours d'allemand, d'espagnol, de japonais, de chinois et d'italien sont proposés en collaboration avec nos écoles partenaires.

### **Français langue étrangère**

L'ENS Rennes organise des cours de Français langue étrangère (FLE) pour ses étudiants étrangers. Pour toute information complémentaire adressez-vous au service des Relations Internationales – [sri@ens-rennes.fr](mailto:sri@ens-rennes.fr)

## **CONTACT**



Pôle Langues Etrangères  
Jeff Livingston  
Bureau R133  
Tél : 02.90.09.11.45  
Mail : [langues@ens-rennes.fr](mailto:langues@ens-rennes.fr)

Heures de permanence ;  
Les mardis de 8h45-10h15  
et 15h30-17h.

# PLANNING DES COURS

| Cours d'anglais   | Département Maths / Info 1A | Département Maths / Info 2A | Département Mécatronique 1A et 2A | Département 2SEP 1A | Département 2SEP 2A |
|-------------------|-----------------------------|-----------------------------|-----------------------------------|---------------------|---------------------|
| Jours             | Mardi                       | Mardi                       | Lundi                             | Lundi               | Mercredi            |
| Horaires          | 10.15 – 12.15               | 13.45 – 15.15               | 13.45 – 15.15                     | 13.45 – 15.15       | 13.45 – 17h.00      |
| Test de niveau    | Oui                         | Non                         | Oui                               | Oui                 | Non                 |
| Nombre de séances | 18                          | 24                          | 16                                | 16                  | 16                  |
| Durée de séance   | 2hrs                        | 1.5hrs                      | 1.5h                              | 1.5h                | 1.5h                |
| Nombre de groupes | 4                           | 4                           | 2                                 | 1                   | 2                   |
| Crédits ECTS      | 3                           | 3                           | 3                                 | 3                   | 3                   |

# ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS EN ANGLAIS

Les cours d'anglais sont obligatoires pour les élèves en première (L3) et en deuxième (M1) années d'études à l'École normale supérieure de Rennes. Pour les élèves des départements Mathématiques, Informatique et télécommunications, Sciences du sport et éducation physique et Mécatronique, les cours ont lieu à l'école et la coordination est assurée par le pôle Langues étrangères. Pour les élèves du département Droit-économie-management, les cours sont partagés entre à la faculté de Droit de l'Université de Rennes 1 et l'ENS Rennes.

Les séances sont réparties sur l'ensemble de l'année académique. Le programme pédagogique est conçu en fonction des objectifs fixés par chaque département et en collaboration avec l'équipe enseignante en langues. Toute absence non justifiée sera pénalisée.

L'objectif principal est d'apporter aux élèves et étudiants des outils de base afin de faciliter la communication dans une langue étrangère et leur donner une assurance en expression orale.

Les cours s'appuient sur un travail basé sur les 5 compétences clés de l'évaluation linguistique :

- la compréhension de l'oral,
- la compréhension de l'écrit,
- la production écrite,
- la production orale
- et l'interaction orale.

## ÉQUIPE ENSEIGNANTE

La coordination, l'organisation et l'encadrement de l'enseignement des langues étrangères sont assurés par Jeffrey Livingston, coordinateur du pôle langues étrangères.

L'équipe enseignante est composée de 12 professeurs, majoritairement d'origine anglo-saxonne :

- BOSTON Charles
- FALLON Peter
- FRANCE-PIQUET Deborah
- IGNACIO Melissa
- LIVINGSTON Jeffrey
- McLOUGHLIN Chris
- MILLONNET Mary
- MOLLOV Anne-Florence
- O'DWYER James
- O'REILLY Alex
- O'YOUNG Christopher
- POMMET Nelly
- WHELDON Annest

À l'ENS Rennes nous préparons les élèves à atteindre le niveau B2 (utilisateur indépendant) à l'échelle des normes européennes (CECRL) :

- Peut comprendre le contenu essentiel de sujets concrets ou abstraits dans un contexte complexe, y compris une discussion technique dans sa spécialité.
- Peut communiquer avec un degré de spontanéité et d'aisance à l'image d'une conversation avec un interlocuteur natif ne comportant de tension ni pour l'un, ni pour l'autre.
- Peut s'exprimer de façon claire et détaillée sur une grande gamme de sujets, émettre un avis sur un sujet d'actualité et exposer les avantages et les inconvénients de différentes possibilités.

Le passage à une certification de niveau linguistique est proposé durant la deuxième année de scolarité. Bien que le test du TOEIC (Test of English for International Communication) soit le plus courant dans l'école, nous répondons également aux demandes des élèves qui souhaiteraient passer le TOEFL (Test of English as Foreign Language), le l'IELTS (International English Language Testing System) ou le CLES (Certificat de compétences en langues de l'enseignement supérieur).

Pour plus d'informations consulter :

- TOEIC : [www.ets.org/fr/toEIC](http://www.ets.org/fr/toEIC)
- TOEFL : [www.ets.org/fr/toefl](http://www.ets.org/fr/toefl)
- IELTS : [www.ielts.org](http://www.ielts.org)
- CLES : [www.certification-cles.fr](http://www.certification-cles.fr)

## L'organisation des enseignements de langues optionnelles

En collaboration avec d'autres écoles, l'ENSAI (située sur le Campus de Ker Lann) et SUPELEC (située sur le campus de Beaulieu), nous vous proposons de suivre des cours de LV2 – allemand, espagnol, italien, japonais, chinois, russe, arabe - à condition que ceux-ci soient compatibles avec votre emploi du temps.

# UN PROGRAMME PÉDAGOGIQUE ÉVOLUTIF SUR DEUX ANS

## Année 1 (L3) crédits ECTS 3

Au début de l'année académique, à l'issu d'un test commun, les élèves sont répartis en petits groupes de niveaux.

L'objectif de cette première année est d'apporter aux élèves des outils de base afin de faciliter la communication dans une langue étrangère et de leur donner une assurance en expression orale afin d'acquérir une bonne, voire parfaite, aisance en anglais.

En première année, les cours sont axés autour de thématiques variées. L'actualité internationale est traitée de manière ludique en passant par des débats, des études de cas, la mise en situation et les jeux de rôle en gardant toujours à l'esprit les 5 compétences clés de la réussite.

Pour les élèves en difficulté, un cours d'anglais « remise à niveau » est proposé avec pour objectif de rendre plus lisibles et accessibles les bases grammaticales et lexicales de la langue anglaise. On y travaille les compétences orales (compréhension et expression) au travers des supports écrits et audiovisuels selon des thématiques variées.

## Année 2 (M1) crédits ECTS 3

Globalement, pendant la 2e année, les cours deviennent davantage professionnalisant, au fur et à mesure que l'année s'avance. L'accent est mis sur la préparation d'une certification linguistique, ainsi que sur le monde professionnel et le domaine de spécialisation de l'élève.

Pour certains départements, les élèves travailleront en mode « projet ». Une nouveauté cette année sera la mise en place d'ateliers (workshops).

L'ensemble de la promotion passera le TOEIC au cours du second semestre, avec pour objectif d'atteindre le score de 785 points sur 990 - seuil prérequis par la Commission des Titres de l'Ingénieur et qui reflète (selon les normes européennes - CECRL) le niveau B2.

Selon la demande, une préparation de courte durée au TOEFL pourra être organisée.

Il convient également d'intégrer des séances de préparation à la rédaction d'un CV, d'une lettre de motivation en anglais, la préparation à l'entretien professionnel, l'analyse d'articles (scientifiques ou autres), la présentation de son domaine de recherche, la maîtrise d'une présentation à l'oral (scientifique ou autre) en anglais.

# MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

La note finale (calcul semestriel) est composée de :

- la note moyenne des contrôles continus, les travaux divers effectués en cours et la participation en cours (50%).
- la note correspondant à l'examen final (50%).

## Critères de notation en langues

Cinq clés de notation en langues :

1. Expression orale
2. Compréhension orale
3. Expression écrite et maîtrise grammaticale
4. Étendue du champ lexical
5. Participation en séance

## Expression orale

|                   |                                                                                                                                                                    |
|-------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Médiocre : 8-10   | S'exprime avec beaucoup d'erreurs, prononciation non travaillée et peu compréhensible.                                                                             |
| Moyen : 10-12     | S'exprime en employant les structures de base, temps complexes rarement employés. Prononciation moyenne et parfois difficile à comprendre.                         |
| Bien : 12-14      | Structures de base suffisamment maîtrisées pour s'exprimer correctement, quelques difficultés avec les structures plus complexes.                                  |
| Très bien : 14-16 | S'exprime bien, avec un minimum d'hésitation, bonne présentation et intonation. Quelques erreurs en utilisant les structures plus complexes, bien compréhensibles. |
| Excellent : 16+   | S'exprime avec aisance tout en maîtrisant des structures complexes, prononciation et intonation très claires et facilement compréhensibles.                        |

## Compréhension orale

|                   |                                                                                                                                                                                                                   |
|-------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Médiocre : 8-10   | Faible – comprend, de façon limitée, des conversations simples.                                                                                                                                                   |
| Moyen : 10-12     | Correcte – comprend des explications d'ordre professionnel / des annonces / des conversations avec interlocuteurs non pas de langue maternelle.                                                                   |
| Bien : 12-14      | Bonne – comprend des conversations sur des événements de l'actualité avec des interlocuteurs de langue maternelle / des commandes par téléphone / des grands titres de l'actualité à la radio ou à la télévision. |
| Très bien : 14-16 | Très bonne, comprend la plupart des conversations à caractère professionnel / des réunions / fait preuve d'une grande aisance et précision.                                                                       |
| Excellent : 16+   | Excellente – comprend toutes situations qu'elles soient professionnelles ou sociales, sur des sujets concrets ou abstraits.                                                                                       |

## Expression écrite et maîtrise grammaticale

|                   |                                                                                                                                                     |
|-------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Médiocre : 8-10   | Erreurs de base et d'orthographe, structures complexes rarement employées.                                                                          |
| Moyen : 10-12     | Structures de base suffisamment maîtrisées pour rendre un travail compréhensible – structures plus complexes peu employées.                         |
| Bien : 12-14      | Expression écrite correcte et suffisamment maîtrisée pour employer des structures complexes même si parfois certaines difficultés sont rencontrées. |
| Très bien : 14-16 | Bonne maîtrise grammaticale, s'exprime à l'écrit avec une certaine aisance.                                                                         |
| Excellent : 16+   | Peu d'erreurs, bonne variation et utilisation des structures de base ainsi que plus complexes.                                                      |

## Étendue du champ lexical

|                   |                                                    |
|-------------------|----------------------------------------------------|
| Médiocre : 8-10   | Lexique faible et peu enrichi au cours du semestre |
| Moyen : 10-12     | Lexique faible mais en cours d'amélioration        |
| Bien : 12-14      | Lexique en cours de développement                  |
| Très bien : 14-16 | Lexique varié                                      |
| Excellent : 16+   | Lexique très varié et bien employé                 |

## Participation en séance

|                   |                                                                                                   |
|-------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Médiocre : 8-10   | N'ose pas prendre la parole en cours, semble peu intéressé par le sujet proposé par l'intervenant |
| Moyen : 10-12     | Prend la parole de temps en temps – semble intéressé par le contenu des séances                   |
| Bien : 12-14      | Prend la parole régulièrement, intéressé par le sujet proposé.                                    |
| Très bien : 14-16 | S'applique en cours, prend la parole, motivé.                                                     |
| Excellent : 16+   | Très motivé en cours, n'hésite pas à prendre la parole.                                           |

# LES RESSOURCES

## Bibliothèque de l'ENS Rennes

Les élèves et les personnels enseignants et non-enseignants de l'ENS Rennes ont un accès privilégié à la bibliothèque : consultation et prêt des documents, suggestions d'achats, obtention de prêt entre bibliothèques, fourniture d'articles scientifiques...

Un espace est dédié aux ouvrages en langues étrangères. Vous y trouverez disponibles en prêt ou en consultation libre des périodiques, des ouvrages, des méthodologies de préparation aux certifications linguistiques, dictionnaires, des didacticiels, des documents audiovisuels sur cédérom, CD audio, DVD, etc., principalement en anglais, mais aussi en allemand, espagnol et italien.

Contacter la bibliothèque :  
Tél : +33 2 99 05 55 05

## Informations pratiques pour les intervenants en langues

### Photocopies

Un service reprographie est à votre disposition.

La responsable est Christine Bardet

Tél. : 02.99.05.93.06  
[christine.bardet@ens-rennes.fr](mailto:christine.bardet@ens-rennes.fr)

Son bureau se trouve à la bibliothèque.

Par ailleurs un code vous sera attribué qui vous permettra d'effectuer des photocopies sur les appareils photocopieurs situés à la bibliothèque et au niveau du secrétariat des départements.

### Salles

Une salle vous est attribuée en début d'année. Cependant il vous est conseillé de vérifier votre salle de cours AVANT chaque cours. Il peut y avoir des changements de dernière minute. Vous pouvez accéder au planning des salles par le biais de l'adresse suivante :  
<http://planning.ens-rennes.fr>

### Matériel

Désormais toutes les salles de cours sont équipées d'un vidéoprojecteur.

Les salles 4, 6, 9, 10 et 11 sont également équipées de haut-parleurs.

De plus, des appareils tels que lecteurs DVD, magnétophones, lecteurs CD, haut-parleurs, vidéoprojecteurs portables, sont à votre disposition pour un usage en cours.

Il vous est fortement conseillé de réserver le matériel auprès des agents à l'accueil au moins une semaine à l'avance. Tous les appareils sont à votre disposition à l'accueil.

Tél : 02.99.05.93.00  
[accueil@ens-rennes.fr](mailto:accueil@ens-rennes.fr)

### Wifi

Un code wifi vous sera attribué en début d'année.

## CONTACT

Pôle Langues étrangères  
Jeff Livingston  
Bureau R133  
Tél : 02.90.09.11.45  
Mail : [langues@ens-rennes.fr](mailto:langues@ens-rennes.fr)

### Gestion administrative - professeurs

Votre interlocuteur : Jeffery Livingston

Pour toute question particulière vous pouvez aussi contacter le responsable des ressources humaines : Aude Charpentier  
[rh@ens-rennes.fr](mailto:rh@ens-rennes.fr)